

Conférence de presse du 9 janvier 2024

«Lancement de la campagne de votation pour la 13e rente AVS »

Pour une AVS qui tienne sa promesse

Discours de Léonore Porchet, vice-présidente de Travail.Suisse, conseillère nationale Les VERT·E·S

L'initiative AVS13 permettrait aux retraités et retraitées de percevoir, comme beaucoup d'entre nous, un treizième salaire, une treizième rente. La force de l'AVS est son rapport prix-prestations. C'est le meilleur rapport de prévoyance vieillesse pour les revenus bas et moyens, à tous les âges. L'autre force de l'AVS, c'est son principe fondateur. Elle a été créée dans un seul but : lutter contre la pauvreté. Pourtant, aujourd'hui, une personne sur dix, et une femme sur six, est pauvre au moment de la retraite. Pro Senectute Suisse chiffre à 295'000 personnes menacées (2022¹) de pauvreté à l'âge de la retraite. Et les coûts de la vie augmentent. Ceci est aussi le fait de décisions politiques (augmentation de la TVA ou augmentation des primes d'assurances maladie, contre laquelle rien n'est fait), sans que l'augmentation des rentes ne compense pas cette inflation. Il est donc nécessaire et urgent d'agir sur ce pilier solidaire et universel.

Le système solidaire de l'AVS est essentiel. De nombreux·euses travailleur·euses·s (21 %) n'ont que marginalement ou voire pas du tout accès à des prestations de la LPP et ne peuvent même pas rêver d'un troisième pilier (72 % chez les femmes, 58 % chez les hommes). C'est plus vrai encore pour les femmes*. Ainsi, 15 % des femmes doivent recourir aux prestations complémentaires à partir de l'âge de la retraite, 36 % sont sans prestations LPP.

Depuis 2019 et son demi-million de personnes dans les rues pour demander l'égalité, les revendications phares des travailleuses ne peuvent plus être ignorées : le droit à un salaire égal, la revalorisation des salaires des métiers dits "féminins", revoir les assurances sociales qui ne prennent pas en compte les sacrifices de carrière faite majoritairement par les femmes, mais aussi la garantie d'une retraite digne. Et vu les chiffres, on ne peut compter que sur le premier pilier, solidaire, reconnaissant du travail gratuit fourni par les femmes.

Ainsi, que les femmes revendiquent une 13e rente AVS n'a rien d'absurde. Cette initiative tombe même à point nommé : il y a 9 jours seulement, AVS21 entrain en vigueur. Au nom d'une égalité à l'envers, les femmes* travaillent désormais, malgré la masse d'inégalité subsistante, encore plus. Sans prendre en compte le travail domestique fourni à 62,4% par des femmes exclusivement (OFS 2019²) ou les sacrifices faits par les femmes dans la conciliation entre travail et vie de famille (OFS 2022³). Cet effort d'économie sur le dos des femmes justifie à lui seul de revoir le système des 12 rentes AVS annuelles.

D'un point de vue environnemental aussi, plancher prioritairement sur l'AVS est une priorité. Alors que certaines institutions de prévoyances fonctionnent de longue date sans investissements écocides⁴ seuls 8% des investissements LPP sont compatibles avec l'accord de Paris⁵. L'AVS n'est pas irréprochable⁶, mais peut avec une volonté politique adaptée aux circonstances, modifier conséquemment ses investissements bien que tel ne

¹ [La pauvreté des personnes âgées en Suisse en 2022 | Pro Senectute Suisse](#)

² [Répartition du travail domestique | Office fédéral de la statistique](#)

³ [Conciliation travail et famille | Office fédéral de la statistique](#)

⁴ Abendrot et Nest notamment ([Climat et environnement : La durabilité des caisses de pension sous la loupe | Bilan](#)) consulté le 03.01.2024

⁵ <https://alliance-climatique.ch/campagnes/caisses-de-pension/>, consulté le 03.01.2024 à 16 :15.

⁶ [Marée noire et crimes de guerre : Des sociétés controversées parmi les placements de l'AVS | 24 heures](#)

soit aujourd'hui pas la priorité du Conseil fédéral⁷, comme l'a fait la Caisse de pension de la Confédération (PUBLICA⁸) en sortant ses investissements du charbon.

Enfin, renforcer l'AVS est aussi une priorité vu les décisions du Parlement, qui s'assoit allègrement sur la Constitution et son article 112. Les attaques aux prestations de l'AVS sont constantes et la majorité bourgeoise refuse toute amélioration des rentes, même l'adaptation au renchérissement est balayée. Sans compter que, par voie d'initiative, les JLR proposent d'augmenter massivement l'âge de la retraite par leur initiative qui sera également votée ce 3 mars prochain.

Voter AVS13 c'est donc valoriser un peu mieux le travail des femmes* mais aussi replacer le système du 1er pilier tel qu'il a été pensé à ses débuts : permettant une retraite digne à toutes et tous, adaptée au contexte économique actuel.

La votation de la 13e rente mais aussi de l'initiative sur les rentes ne doit pas nous empêcher de penser global. D'ailleurs, l'AVS lui-même n'est que la composante du régime AVS/AI. À cet égard, Travail.Suisse tient à insister que cette initiative est en lui-même déjà un compromis. En effet, les rentes AI sont calquées sur les rentes vieillesse. Considérer qu'il faut améliorer revient aussi à faire ce constat à propos des bénéficiaires des prestations invalidités. Et pourtant, ceux-ci ne sont pas concernés par cette initiative. Les assurances sociales sont certes un tissu complexe, mais il est essentiel au bon fonctionnement d'une société moderne. Dans laquelle on travaille, on est soutenu, on est soigné et laquelle assure de pouvoir vivre, à chaque instant de vie, de façon digne. S'agissant du système de retraite, cela revient à parler de 13e rente, mais d'autres combats persistent et mériteront par après aussi notre attention.

Contact :

Léonore Porchet, Vice-présidente de Travail.Suisse, conseillère nationale Les VERT·E·S, 079 350 67 43, [leo-nore.porchet@parl.ch](mailto:leonore.porchet@parl.ch)

⁷ [Caisses de pension et urgence climatique. Divulgarion des impacts des investissements sur le climat | Objet | Le Parlement suisse](#)

⁸ *ibid*